



**CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION  
SCENE OUVERTE CULTURES URBAINES  
CONCOURS DE JEUNES ARTISTES 12-17 ANS  
31 MARS AU 16 MAI**

**FICHE D'INSCRIPTION**

**Rappel des conditions pour s'inscrire :**  
**Etre agé entre 12 et 17 ans**  
**Résider à Lyon ou dans l'agglomération Lyonnaise**

**Inscription des participants**

**Nom :**  
**Prénom :**  
**Adresse :**

**Age :**  
**Téléphone :**  
**Email :**

**Nom du groupe/ Nom de l'artiste**

- Chant**
- Graff**
- Danse**

**Précisions : (Style de danse...)**  
.....

**Je soussigné(e) (nom, prénom) m'engage à participer au concours de la scène ouverte en respectant les dates annoncées.**



**Pour la 3<sup>ème</sup> édition de l'évènement « la vie par le sport » l'association Des Souvenirs Pour Tous organise un concours qui mêle toutes les disciplines de la culture urbaine.**

## **OBJECTIFS**

- valoriser les jeunes talents émergents de la région
- donner une chance à des jeunes passionnés par la musique, la danse, le graff
- construire une pépinière artistique dans notre région
- donner une tribune d'expression à tous les jeunes artistes
- permettre à tous les jeunes passionnés de garder des souvenirs inoubliables
- transmettre des valeurs parfois oubliées comme le respect, l'écoute, l'échange, le partage, l'effort, la convivialité...

## **LIEUX**

Les concours se dérouleront pendant les entractes des rencontres-débats dans les mairies:

31/03 (Salle Erik Satie): Vénissieux,  
07/04 : Villeurbanne  
14/04 (Salle des Mariages): 9<sup>ème</sup> arrondissement,  
21/04 (Salle citoyen): 8<sup>ème</sup> Arrondissement  
05/05 (Salle des mariages): 3<sup>ème</sup> Arrondissement

## **INSCRIPTIONS**

- Les jeunes postulants doivent avoir entre 12 et 17 ans
- Les inscriptions peuvent se faire soit à travers le site internet ([www.des-souvenirs-pour-tous.com](http://www.des-souvenirs-pour-tous.com)) en remplissant un formulaire et une autorisation parentale, soit par téléphone 09.54.14.30.67 ou aussi dans nos locaux 29 avenue Georges Pompidou 69003 Lyon
- Les jeunes peuvent aussi déposer leur composition sur le site de l'association



## RECOMPENSES

- il n'y aura qu'un seul gagnant par catégorie
- les gagnants recevront un gain en fonction de leur talent ou de leur besoin
- les gains pourront être soit :
  1. un accompagnement professionnel ou
  2. un suivi artistique
- les vainqueurs recevront leur récompense des mains des invités prestigieux (sportifs, élus, chefs d'entreprises, maison de disques...)
- les remises de récompenses se dérouleront lors de la soirée de gala ce même jour à partir de 20h au palais des sports de Gerland

## JURY

- Le jury est constitué des professionnels dans le domaine artistique
- Seul le jury est habilité à départager les candidats
- A chaque rencontre-débat, ce jury sélectionnera un artiste ou un groupe par catégorie
- Chaque artiste ou groupe aura droit à 6 minutes pour se valoriser
- Les groupes sélectionnés participeront à la grande finale qui aura lieu le 16/05 dans la plaine des jeux de Gerland, lors de la Journée Martin Luther King.
- Tous les genres de musique sont acceptés
- Ce jury sera composé de :
  1. un responsable du conservatoire
  2. un responsable du centre de recherche et de la formation des métiers artistiques (cref)
  3. un responsable du carrefour des rencontres artistiques pluriculturelles (cra-p)
  4. un responsable de salle
  5. un musicien reconnu par la profession
  6. un programmateur de salle
  7. des responsables de salles de la ville de Lyon
  8. un responsable des Pokemon Crew
  9. un responsable de Need4Speed
  10. un responsable du groupe Kaffig

